

L'agonie du Conservatoire de Bruxelles touche-t-elle à sa fin?

LE RÉSUMÉ

Les premières études pour la rénovation lourde du Conservatoire de musique de Bruxelles viennent d'être lancées.

L'accord entre le Fédéral (Beliris) et les deux communautés prévoit 60 millions d'euros et un début des travaux... en 2023.

STÉPHANE RENARD

Cette fois, on veut y croire. La lente et scandaleuse détérioration de l'ensemble architectural formé par le Conservatoire royal de musique de Bruxelles, sa bibliothèque (5 km de rayonnages) et ses annexes rue aux Laines devrait bientôt – enfin – être éradiquée. Bientôt? Comptez une dizaine d'années malgré tout. Enfin? Oui, parce que le dossier et les murs pourrissent depuis des décennies, laissant les mélomanes et les amoureux du patrimoine impuissants face à l'agonie de ce bâtiment néoclassique conçu en 1872 par l'architecte Cluysenaar.

Dans les années 1980 déjà, l'effondrement dans une salle de classe d'un plancher (ou d'un plafond, question de perspective), avait fait grand bruit. On cerna le trou avec des barrières Nadar, que l'on ne déplaça plus. Il y a quelques semaines, en pleine représentation, un bout de plâtras du plafond de la grande salle de concert rappela bruyamment que, en 40 ans, rien n'avait

changé. Ni son excellente acoustique. Ni le délabrement des lieux. Lequel avait d'ailleurs valu aux demi-finales du Reine Elisabeth d'émigrer à Flagey, certains techniciens refusant d'assumer les retransmissions.

Pour un Conservatoire de réputation mondiale – 1.100 étudiants de 40 nationalités –, on a connu plus glorieux, bien que la chute de plafond devienne l'une de nos spécialités. On le savait pour le palais de Justice, mais on vient d'apprendre que le palais

d'Egmont, qui accueille les dignitaires étrangers, a connu les mêmes vicissitudes. Selon la RTBF, un demi-mètre carré de moulures du majestueux salon des Tapisseries s'est retrouvé au tapis juste avant l'été.

Dans l'immédiat, pour en revenir au Conservatoire, on ne peut dès lors que se réjouir de la présentation officielle, ce mardi, du projet destiné à le rénover. Elle marque en effet le coup d'envoi officiel d'un vaste chantier. Le voilà chiffré (60 millions d'euros), budgétisé (engagements des pouvoirs publics) et daté, avec un début des travaux prévu pour 2023. Quant à l'avant-projet architectural retenu, signé par l'association

momentanée Origin-A2RC Architects-FVWW, les premières images dévoilées sont séduisantes (lire ci-contre).

Dossier politique

La présence du vice-Premier ministre Didier Reynders, lors de la présentation du projet, a en tout cas rappelé que le dossier aura été longtemps bien davantage politique que culturel. Et que la mauvaise pièce dans laquelle joue malgré lui le Conservatoire depuis tant d'années était liée au statut de ses trois acteurs: le pouvoir fédéral était propriétaire des lieux mais sans responsabilité en matière d'enseignement, et les deux occupants – les conservatoires flamand et francophone – relevaient de leurs communautés respectives, peu enclines à s'entendre.

Une situation en principe résolue désormais par la création de la société Conservatoire, qui a repris le bâtiment, et en assumera la gestion ultérieure, avec des représentants des trois parties, dont le Fédéral. L'intervention de Beliris aurait été assez déterminante dans le déblocage de la situation, en raison de son expertise technique et

de sa capacité à réunir les politiques. Cette structure fédérale, au service de la Région bruxelloise, se concerta en effet avec six ministres fédéraux et six ministres régionaux pour la désignation des (nombreux) projets de rénovation patrimoniale qu'elle supervise à Bruxelles. Dans le cas du Conservatoire, le budget de rénovation de 60 millions sera ainsi assumé pour un tiers par chaque acteur, Beliris, la communauté flamande et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Alois, oui, 2023, ce n'est pas demain. Mais c'est le délai nécessaire pour les premières études (2,35 millions d'euros assumés par Be-

liris). Elles viennent de connaître leur coup d'envoi avec le lancement du plan directeur, qui devra déterminer les défis à relever: travaux de structure, rénovation des installations techniques, restauration de la salle de concert, étude des besoins liés à l'enseignement et à la programmation, avec de nouvelles salles de concert, de répétition et d'enseignement. Le tout avec une acoustique aux normes, évacuant les sirènes trublionnes de la rue de Régence. Et quand tout cela sera au point, il n'y aura plus qu'à obtenir... les permis de bâtir.

FIL ROUGE

UNE RUE NOUVELLE

La première étape du marché cadrant la restauration du Conservatoire royal de Bruxelles a donc enfin été attribuée par Beliris au terme d'un interminable parcours du combattant largement relaté par la presse. C'est l'association momentanée **Origin-A2RC Architects-FVWW qui pilotera l'étude**, dont les premiers résultats sont attendus d'ici un an.

Le site concerné englobe d'abord un **ensemble bâti historique**, aujourd'hui en piteux état mais classé dans sa quasi-totalité. Mais il intègre également un important espace non bâti qui, dans le projet de l'équipe retenue, devient le liant de la proposition architecturale d'ensemble. «**Un aménagement de jardins en pleine terre permettra de relier les différents bâtiments existants ou à venir. Dans notre proposition, nous créons une rue intérieure, qui assurera le lien entre celles de la Régence et aux Laines, sur plusieurs niveaux. Cette liaison permettra d'organiser les flux vers la bibliothèque (dont les réserves seront organisées sur quatre niveaux enterrés), les foyers historiques, l'aile des classes et les fonctions administratives. L'artère reliera aussi la cour d'honneur au nouveau jardin intérieur, avec café et terrasse**», détaille l'architecte Michel Verliefden (A2RC).

À ce stade, on retiendra également l'empilement des nouvelles classes de musique dans un important volume hors sol vertical qui surplombera l'ancien bâtiment dessiné par l'architecte Cluysenaar.

PH.C.